

Liaison RN57/RN273 dite «Voie des Mercureaux» - Bilan de la concertation

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 5 mars 1990, le Conseil Municipal a accepté les modalités de la concertation préalable de la population bisontine, proposées par M. le Préfet de la Région de Franche-Comté, Préfet du Doubs, concernant le projet de liaison RN57/RN273 dite «voie des Mercureaux».

Suite à cette concertation, M. le Directeur Départemental de l'Équipement a dressé le bilan qui est détaillé dans le rapport annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver le bilan de la concertation concernant le projet de liaison RN57/RN273 dite «voie des Mercureaux».

ANNEXE Rapport du Directeur Départemental de l'Équipement

1. Modalités de la concertation préalable

Ces modalités ont été proposées au Maire de Besançon par le Préfet de la Région de Franche-Comté, Préfet du Doubs, dans sa lettre du 25/01/1990 (jointe en annexe).

Ces modalités ont approuvées par la commune suivant délibération du Conseil Municipal en date du 5 mars 1990 (jointe en annexe).

2. Mesures de publicité

L'objet et les modalités de la concertation ont été portés à la connaissance du public par insertion dans la presse locale (Est Républicain).

3. Bilan de l'exposition

Une maquette, des plans et divers documents d'études ont été exposés du 12 au 16 mars 1990 dans la salle J. Minjoz de la Mairie de Besançon.

Une vingtaine de personnes ont visité l'exposition mais n'ont pas fait de remarques particulières.

4. Bilan de la réunion publique du 16/03/1990

Une réunion publique d'information et de débats, animée par la DDE s'est déroulée dans la salle J. Minjoz de la Mairie de Besançon le 16 mars 1990 de 20 heures à 21 heures 30.

17 personnes ont participé à cette réunion.

Ont également pris part au débat :

- MM. PONÇOT et RÉGNIER, Adjointes au Maire
- M. le Docteur GALLAT, Conseiller Municipal
- MM. DELITOT, DORNIER des services techniques municipaux.

La DDE était représentée par :

- M. GARDIES, Directeur Départemental de l'Équipement
- M. CHRISTIN, Ingénieur d'Arrondissement
- Mme VOISIN, Commis des services extérieurs.

Un compte rendu sténographique des débats est joint en annexe. Il en ressort les points principaux suivants :

- un relatif désintérêt de la population par rapport à cette nouvelle concertation. Ce désintérêt est attesté par le faible nombre de visiteurs de l'exposition et de participants à la réunion publique et par le fait qu'au cours de cette réunion publique, la plupart des questions posées étaient relatives non pas au projet des Mercureaux, objet de la concertation mais au projet de rocade NO qui fera suite au projet des Mercureaux et qui concerne bien davantage le territoire et les populations de la Ville de Besançon,

- un soutien du projet de la part des élus de Besançon présents au débat et du Maire de Mamirolle, également présent en sa qualité de Président de l'Association «Pour la RN 57 - Besançon» qui soutient le projet en tant que moyen de liaison rapide des communes du plateau au Sud de l'agglomération avec les quartiers Ouest et Nord de Besançon,

- un souhait, exprimé par M. GALLAT et repris par de nombreux participants, pour que soit prise en compte la protection des différents acquifères de la région de Besançon, dont beaucoup alimentent les puits de captage de l'agglomération, et que soit réalisée une véritable ceinture de protection contre la pollution.

5. Conclusion

En conclusion de cette concertation préalable relative au projet des Mercureaux, conduite sur la commune de Besançon, du 12 au 16 mars 1990, le présent rapport a été dressé et doit être transmis pour avis au Conseil Municipal de Besançon avant que ne soit lancée une double enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux et à la mise en compatibilité des POS de Besançon, de Fontain et de La Vèze.

M. MOUROT : Monsieur le Maire, je souhaiterais apporter au nom de notre groupe une explication de vote.

Le projet de contournement de Besançon par la voie des Mercureaux, qui n'a pas entraîné au cours du bilan de concertation réalisé en mars, un intérêt considérable, en tout cas pour ceux qui s'intéressent à cette question, fait diverger assez fortement les avis. Certains sont assez pour, d'autre franchement contre et beaucoup peuvent rester assez dubitatifs.

La solution à la circulation difficile entre la RN 57 et la RN 73 à travers la ville sera certainement apportée grâce à la construction du tunnel sous la Citadelle, construction qui maintenant rallie tous les suffrages et qui va se réaliser je l'espère, nous l'espérons tous, dans des délais les plus rapides possibles, probablement deux à trois ans.

Première question, qu'en sera-t-il alors de l'intérêt absolu du contournement des Mercureaux bien proche du tunnel réalisé ? C'est une question qu'on peut poser. L'étude des flux et le trafic le justifieront-ils encore ? D'autre part, les travaux seront longs, nous le savons, de plus très coûteux, leur financement n'est pas encore totalement organisé entre les différentes collectivités et tout cela avec une altération incontestable du site.

Enfin, un dernier argument que je ne veux pas détailler mais qui vous a été exposé par un de nos collègues, M. MAILLARD il n'y a pas si longtemps et que je résumerai en disant, ne serait-il pas d'un intérêt régional supérieur de concevoir un beaucoup plus grand contournement autoroutier vers la Suisse ? Ce n'est évidemment pas un problème bisontin ; c'est un problème plus régional mais encore une fois on peut poser cette question.

Toutes ces questions et ces inconvénients que j'ai cités peuvent en tout cas faire comprendre que certains n'approuvent pas complètement le projet, que certains même le combattent et je crois que ce n'est pas une attitude politique que d'être finalement pour ou contre. Dans ce cas particulier, c'est le

résultat d'une réflexion, je veux dire une réflexion technique de circulation routière et même de stratégie économique régionale et dans ces conditions, on constate bien que l'unanimité n'est pas faite.

Je peux donc vous dire aujourd'hui que dans notre groupe, après y avoir réfléchi, l'unanimité n'est pas faite. Par conséquent, ce soir nous ne voterons pas politiquement, mais chacun s'exprimera librement sur ce point.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci Docteur.

Mme BULTOT : «Le tracé court pour aujourd'hui, le tracé long pour demain, les deux étant indispensables». Cette phrase n'est pas de moi, mais elle émane de M. BOSSONET, Maire de Morre qui, le 21 avril devant les Maires et Élus d'une soixantaine de communes, a fait la synthèse d'une partie des travaux de l'atelier communication. On le savait déjà, c'est confirmé ; pour que naisse et se développe l'agglomération bisontine, il faut réaliser les infrastructures routières, ferroviaires et aériennes. Ce qui est nouveau et doit nous interroger, c'est l'aveu de facto que le petit contournement sera rapidement dépassé. Il correspond à un réflexe défensif de Besançon.

Le PACT change totalement les données politiques de cette question en les inversant. La concurrence ville Besançon - périphérie a vécu. La complémentarité, la libre association, la communauté d'intérêt vont progressivement prendre le relais, je l'espère en tout cas.

Dans ce contexte nouveau, pourquoi continuer l'amalgame entre voies de desserte et de contournement. Il faut abandonner l'idée du petit contournement pour celle de voie de desserte. A ce propos, l'ACEIF indique, je cite : «au-delà du strict aspect circulatoire, la voie de dessert doit avoir un rôle urbain fondamental dans la structuration des échanges et des espaces entre Besançon et ses quartiers, entre Besançon et les communes périphériques. Il s'agira d'en faire un ouvrage urbain et d'en accélérer la réalisation par son traitement et son intégration». Pour l'Alternative Rouge et Verte, cette voie pourrait emprunter le tracé court pour rejoindre le tunnel sous la Citadelle puis la RN 57 par le pont de Beure et la route de Lyon. Cette solution donc, dans le cadre du PACT, c'est l'idée d'un véritable contournement non plus de Besançon mais de l'agglomération bisontine. Nous aurions ainsi une voie de transit et de liaison européenne et non ce «machin» hybride actuel. A la différence du tracé court qui fait la part belle au plateau de Mamirolle sans pour autant apporter l'espace nécessaire au développement de l'agglomération, le tracé long servirait les intérêts du plus grand nombre, y compris le plateau.

Dans la perspective du PACT, l'agglomération bisontine doit se préparer et s'organiser pour offrir des capacités d'accueil plus importantes pour capter les effets de sa position de carrefour et se développer. L'opportunité nous est donc apportée aujourd'hui de réfléchir à cette question de contournement avec un regard neuf. Il serait dommage de la laisser passer ; les contribuables risquent de ne pas comprendre. C'est la raison pour laquelle l'Alternative Rouge et Verte s'abstiendra sur cette question qui concerne la voie des Mercureaux.

M. TOURRAIN : Monsieur le Maire, ce débat devient surréaliste. Le problème a déjà été débattu tant de fois que je me demande vraiment pourquoi on nous soumet une fois encore...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On est bien obligé de le faire...

M. TOURRAIN : Un avis pourquoi ? Sur la concertation qui était menée ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Cela nous est demandé par M. le Préfet, c'est tout !

M. TOURRAIN : Mais c'est pas parce que c'est demandé... écoutez, les Préfets, vous les avez traités comment si souvent ? Je ne vois pas pourquoi parce que le Préfet le demande...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Oh Monsieur TOURRAIN !

M. TOURRAIN : ...vous vous mettez au garde-à-vous et vous soumettez ça au Conseil Municipal !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non...

M. TOURRAIN : C'est réglementaire ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous sommes là pour appliquer une réglementation, Monsieur TOURRAIN.

M. TOURRAIN : De toute façon, je n'en ai pas vu l'intérêt. Vous y voyez peut-être de l'intérêt pour faire plaisir à M. le Préfet, bon eh bien d'accord... il fut un temps où les Préfets vous les critiquiez abondamment. J'ai déjà donné mon point de vue si souvent que je m'abstiendrai de le donner aujourd'hui, en constatant une chose c'est qu'on trouvait qu'un contournement c'était cher, maintenant certains en veulent deux, plus le tunnel sous la Citadelle. La note sera salée et c'est bien la raison pour laquelle je pense qu'on est complètement dans le domaine du Roi Ubu. S'il y a une majorité au Conseil Municipal, au Conseil Général, à la Région, pour décider d'un tracé, on se plie à la règle démocratique, on le réalise et on se tait. Monsieur PINARD, puisque vous approuvez aussi fort et que vous êtes très versé dans la littérature, je voudrais vous renvoyer au n° 40 du «Socialisme Comtois» dont vous étiez le directeur de publication...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Et le fondateur.

M. TOURRAIN : D'avril 1974...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Oh là, là !

M. TOURRAIN : ...je vous conseille d'y lire le point de vue du MERCADIÉ de l'époque, M. Gabriel MAY, enfin c'était le MERCADIÉ ou le DAHOUI ! et vous verrez comment le parti socialiste appréciait les Mercureaux.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ne vous mêlez pas de nos questions internes, on a déjà assez de problèmes comme cela...

M. TOURRAIN : Je vous renvoie à cela, c'est assez drôle.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On nous demande ici, simplement Monsieur TOURRAIN, c'est vrai, de donner un avis sur ce bilan. Si M. le Préfet de Région actuel veut s'entourer du maximum de précautions dans la préparation de ce dossier, c'est de son fait. Nous on nous demande simplement un vote du Conseil Municipal sur le bilan de la concertation. M. NACHIN qui vient de s'éveiller souhaite parler. Dites-nous des choses que nous ne connaissons pas encore, Monsieur NACHIN !

M. NACHIN : C'est la question que j'étais en train de me poser...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ça tombe bien !

M. NACHIN : ...non pas : comment peut-on vous étonner mais qu'est-ce que vous ne connaissez pas encore car on a déjà tellement parlé de cette voie des Mercureaux. Ce qui me désole c'est que parmi les élus dans cette assemblée, au Conseil Général et au Conseil Régional, combien ne savent pas où est la voie des Mercureaux, combien ne savent pas où est cette vallée des Mercureaux ? (protestations). Plaisantez, plaisantez, chacun sait très bien s'il connaît cette vallée ; d'ailleurs, je sais que parmi vous ici certains la connaissent bien, aiment s'y promener et apprécient chaque fois la beauté du site. Et bien sûr, on est d'accord. Chaque fois que je vais dans cette vallée des Mercureaux, je suis aussi émerveillé par la beauté du site, et je ne vais pas en dire plus. Ce n'est pas une position économique ni financière, on pourrait argumenter là-dessus. Simplement c'est quelque chose de très sentimental mais c'est vraiment un site qu'à mon avis il faut absolument préserver. J'invite fortement ceux d'entre vous qui ne sont pas encore allés passer une demi-journée dans le vallon des Mercureaux, en suivre les sentiers, à le faire.

(Protestations).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Laissez parler M. NACHIN, je vous en prie !

M. NACHIN : La sauvegarde d'une vallée comme celle-ci est quelque chose de très important ; c'est un patrimoine précieux qu'il faut que nous préservions pour nos enfants, nos petits-enfants, nos arrière-petits-enfants.

L'enquête d'utilité publique va débiter dans quelques jours pour se terminer le 29 juin. Aussi, je souhaiterais que dans le prochain numéro de BVV, on consacre une page à expliquer aux Bisontins ce qu'est une commission d'enquête publique, quelles sont les heures et où ils peuvent consulter les documents, car vous savez parfaitement que chaque fois qu'il y a une commission d'enquête publique, très peu de nos concitoyens se dérangent pour aller consulter les documents et faire part de leurs observations.

Je souhaiterais enfin que dans ce numéro de juin, il y ait une présentation contradictoire du projet des Mercureaux ; je crois que c'est indispensable si l'on veut que la démocratie soit vraiment respectée et qu'on ne risque pas de faire des erreurs qui nous seront reprochées plus tard. Voilà ce que je vous demande, Monsieur le Député-Maire.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je crois que cela a déjà été fait. On a eu ici même un débat très fortement contradictoire il y a quelque temps, au moment où démarrait ce projet. On y a déjà consacré une double page dans BVV, avec l'avis de ceux qui y étaient favorables, de ceux qui y étaient défavorables, des techniciens, etc., je crois que tout le monde maintenant, Monsieur TOURRAIN le disait tout à l'heure, est très largement au courant de ce qu'est la voie des Mercureaux. Cela a déjà été fait ; faut-il le faire davantage ? En tout cas, si on accède à votre demande, on ne vous donnera pas la plume.

M. RÉGNIER : Je veux simplement apporter quelques précisions. Tout d'abord, je ne vois pas pourquoi on discute de plusieurs projets car pour l'instant il n'y en a qu'un. L'État a bien précisé qu'il n'y avait qu'un seul projet, celui qui est présenté et emprunte le vallon des Mercureaux puis le boulevard Ouest. Il n'y a donc pas un petit et un grand contournement. Pour l'instant, nous partons sur un projet de voie que nous appelons voie de desserte et de contournement qui, comme l'a bien précisé l'ACEIF, va drainer toute la circulation sur le périmètre de la commune et passe dans un secteur où la ville va se développer dans les 10 ans qui viennent ; c'est très important pour Besançon.

Quelqu'un a dit : «tracé court - tracé long, il faut faire les deux». Je présidais la commission dont M. BOSSONET était le rapporteur et je crois que personne n'a dit qu'il fallait faire les deux. Tout le monde a constaté-on était plus de 50 élus dans le groupe de travail- qu'on avait 10 ans de retard, ce qui est vrai. Il faudrait que cette voie de desserte et de contournement soit réalisée aujourd'hui pour que cela fonctionne dans les plus brefs délais.

Effectivement, dans mon groupe de travail, il y avait le Maire de Saint-Vit, donc chacun connaît la position, et M. BOSSONET qui a souhaité le grand contournement dans un deuxième temps. Le pays va continuer à se développer effectivement mais pour l'instant, réalisons le premier, et après on verra.

Dans le prochain BVV, Monsieur NACHIN, on a prévu d'indiquer où les Bisontins pourront se rendre pour consulter les dossiers et, le dernier jour, soit le 29 juin, pendant une demi-journée, le commissaire-enquêteur et ses collaborateurs seront à la disposition des Bisontins pour les écouter et récupérer tous les documents et avis qui pourront leur être fournis.

Une précision maintenant pour répondre à ceux qui ont parlé du tunnel sous la Citadelle en disant qu'il pourrait suffire pour le contournement. Mes chers collègues, le tunnel sera terminé bien avant que la voie de contournement ne soit faite puisque son ouverture est prévue fin 1993, on ne peut pas aller plus vite. Vous verrez alors que les difficultés vont s'aggraver, surtout pour les gens du Plateau. Pourquoi ? Tout simplement parce que pour l'instant les gens qui descendent du Plateau entrent en discontinu dans Besançon grâce aux nouveaux circuits que nous avons faits et où nous avons supprimé les feux. Là, ils vont arriver sur un rond-point qui, même s'il est le plus grand que l'on puisse aménager, le tunnel sous la

Citadelle étant ce qu'il est, les freinera et automatiquement les files dans la Côte de Morre vont s'allonger ; on en reparlera !

M. PINARD : Moi je veux bien faire aussi dans le sentimental ; ça ne fait rien quand même ! La Citadelle, qu'est-ce que ça devait être chouette avant que ces «salauds» de Gaulois y mettent leurs huttes, avant que les Romains n'y construisent leurs temples, avant que les Chrétiens triomphalistes n'y mettent St-Etienne, et avant que Vauban, alors là quel saccageur, ait tout anéanti cela pour y faire une citadelle ! (rires). Et la Boucle, ça devait être merveilleux quand il n'y avait rien du tout, que des bisons ! (rires).

Mais ce qui m'intéresse moi, c'est que ma ville ne crève pas. Les Mercureaux j'y suis passé 250 fois, j'y ai eu peur en y passant quand j'étais en sixième tout seul la nuit. Alors, il faut vivre avec son temps, il y en a marre de la paralysie de cette ville par des gens qui font du boniment, du baratin larmoyant. A Nantua, on sait faire... les Suisses savent faire des viaducs. Vous, vous exploitez le sentiment. Tout à l'heure c'était l'obscurantisme avec la peur. Les Mercureaux, je connais ; ceux qui ont découvert ça in extremis, qu'ils ne viennent pas nous raconter du baratin. Lutèce, c'était une merveille avant qu'il n'y ait eu le moindre pont. Enfin ! les hommes sont là pour aménager les sites.

M. JACQUEMIN : Je reprends la balle au bond sur les propos tenus par M. RÉGNIER. J'avais demandé, Monsieur le Maire, vous vous en souviendrez certainement, que l'on étudie effectivement une mise à trois voies éventuelle du tunnel sous la Citadelle. Je crois qu'effectivement il y aura quelques problèmes si nous ne perçons qu'un tunnel à deux voies. Il ne serait peut-être pas d'un surcoût très important d'y voir trois voies. On me dit que c'est dangereux mais enfin il y a des systèmes de transfert alternatif qui existent. J'attends la réponse de M. RÉGNIER sur cette question qu'il faut je crois regarder sérieusement.

M. RÉGNIER : On vous l'a dit : l'étude va se terminer fin 1990. De toute manière, même à trois voies, le problème se posera exactement pareil car c'est le rond-point qui va freiner et il faut que les gens y rentrent !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Et bien nous verrons dans quelque temps.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à la majorité (8 Conseillers ayant voté contre et 3 s'étant abstenus), le bilan qui lui est présenté.